

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



23019615

Département de l'Entreprise de Liège Division Notaire

31 JAN. 2023

Fourte Greffe

N° d'entreprise : **0444 551 097**

Nom

(en entier) : **ELECTROS ET CUISINES DEFITEC**(en abrégé) : **E.C.D.**Forme légale : **Société à Responsabilité Limitée**Adresse complète du siège : **Rue Pré des Haz, 9 à 5060 Tamines**

Objet de l'acte : Démissions - Nominations

Aux termes d'un acte reçu par le Notaire Bernard LEMAIGRE, à Montignies-sur-Sambre, le six janvier deux mille vingt-trois il résulte que s'est réunie l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société à responsabilité limitée « ELECTROS ET CUISINES DEFITEC », en abrégé « E.C.D. », dont le siège est établi à 5060 Tamines, Rue Pré des Haz, 9.

Société constituée sous la dénomination « DEFITEC SPRL », aux termes d'un acte reçu par le Notaire René FOUBERT, à Tamines, le vingt-sept juin mille neuf cent nonante-et-un, acte publié aux Annexes du Moniteur Belge du vingt-cinq juillet suivant, sous le numéro 033 ; dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois aux termes d'un acte reçu par le Notaire Bernard LEMAIGRE, à Montignies-sur-Sambre, le trente novembre deux mille vingt-et-un, publié aux Annexes du Moniteur Belge le six décembre suivant, sous le numéro 21371505.

Société inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0444.551.097 et immatriculée à la taxe sur la valeur ajoutée sous le numéro BE0444.551.097.

BUREAU

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de Monsieur Mauro DI FELICE; lequel désigné comme secrétaire le Notaire Bernard LEMAIGRE, soussigné.

COMPOSITION DE L'ASSEMBLEE

Sont présents ou représentés les actionnaires suivants :

1. Monsieur DI FELICE Mauro, né à Crognaleto (Italie) le dix-neuf octobre mille neuf cent cinquante-trois, époux de Madame LAVORATORNOVI Maria, domicilié à 5060 Tamines (Sambreville), Rue des Bachères, 60.

Marié à Tamines le vingt-six avril mille neuf cent septante-neuf sous le régime légal à défaut de contrat de mariage, régime non modifié à ce jour.

Déclarant être propriétaire de trois cent septante-cinq (375) actions ;

2. Madame LAVORATORNOVI Maria, née à Aiseau le douze novembre mille neuf cent cinquante-sept, épouse de Monsieur DI FELICE Mauro, domiciliée à 5060 Tamines (Sambreville), Rue des Bachères, 60.

Mariée à Tamines le vingt-six avril mille neuf cent septante-neuf sous le régime légal à défaut de contrat de mariage, régime non modifié à ce jour.

Déclarant être propriétaire de trois cent septante-cinq (375) actions ;

Total : sept-cent cinquante (750) actions ; représentant ainsi l'intégralité des capitaux propres de départ de dix-huit mille cinq cent nonante-deux euros et un centimes (18.592,01 EUR).

CONSTATATION DE LA VALIDITE DE L'ASSEMBLEE

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

L'Assemblée, présidée comme dit ci-dessus, se reconnaît dès lors valablement constituée, et apte à délibérer sur les objets repris à son ordre du jour ; elle dispense l'administrateur des formalités de convocation.

EXPOSE DU PRESIDENT

Le Président expose, et requiert qu'il soit acté au procès-verbal, que la présente Assemblée Générale a été réunie afin de délibérer sur les points repris à l'ordre du jour, étant :

1. Démission et renouvellement des administrateurs

DELIBERATION

L'Assemblée aborde l'ordre du jour et, après avoir délibéré, prend la résolution suivante :

Démission et renouvellement des administrateurs

L'assemblée générale décide de mettre fin à la fonction des administrateurs statutaires actuels à savoir :

Monsieur DI FELICE Mauro, né à Crognaleto (Italie) le dix-neuf octobre mille neuf cent cinquante-trois, époux de Madame LAVORATORNOVI Maria, domicilié à 5060 Taminés (Sambreville), Rue des Bachères, 60.

Marié à Taminés le vingt-six avril mille neuf cent septante-neuf sous le régime légal à défaut de contrat de mariage, régime non modifié à ce jour.

Madame LAVORATORNOVI Maria, née à Aiseau le douze novembre mille neuf cent cinquante-sept, épouse de Monsieur DI FELICE Mauro, domiciliée à 5060 Taminés (Sambreville), Rue des Bachères, 60.

Mariée à Taminés le vingt-six avril mille neuf cent septante-neuf sous le régime légal à défaut de contrat de mariage, régime non modifié à ce jour.

L'assemblée générale procède ensuite immédiatement au renouvellement de leur nomination comme administrateurs non-statutaires pour une durée de cinq ans.

Ici présents et qui acceptent.

Leur mandat est gratuit, sauf décision contraire de l'AG.

Chaque administrateur est nommé jusqu'à l'échéance des cinq ans et peut engager valablement la société sans limitation de sommes.

L'assemblée générale donne décharge complète et entière aux administrateurs démissionnaires pour l'exécution de leur mandat.

L'assemblée générale procède ensuite à la nomination comme administrateur non-statutaire pour une durée illimitée :

Monsieur DI FELICE Thomas, né à Sambreville le vingt-deux janvier mille neuf cent quatre-vingt-trois, époux de Madame AYOUB Nour, domicilié à 6224 Fleurus, Rue de la Chapelle, 91.

Marié à Ottignies le onze juin deux mille onze sous le régime de la séparation de biens pure et simple suivant contrat de mariage dressé le vingt-huit février deux mille quatorze par Maître Bernard LEMAIGRE, Notaire à Montignies-sur-Sambre, régime non modifié à ce jour.

Ici présent et qui accepte.

Son mandat sera gratuit, sauf décision contraire de l'AG.

Il est nommé jusqu'à révocation et pourra valablement engager la société sans limitation de sommes.

Modification de l'article 13.B comme suit :

« Pas d'application. »

RESOLUTIONS

La résolution qui précède est acceptée à l'unanimité des voix.

Déposé en même temps que les présentes, une expédition de l'acte.

Pour extrait conforme,

Bernard LEMAIGRE, Notaire.